

Grand entretien avec Lyonel Trouillot

Haïti, une occupation molle

Lyonel Trouillot est né à Port au Prince le 31 décembre 1956, un an avant l'arrivée au pouvoir de François Duvalier. La société haïtienne de l'époque était très fermée, très hiérarchisée. Il y avait déjà, comme aujourd'hui, d'un côté les (très) riches, de l'autre les (très) pauvres, la culture populaire d'un côté, la culture des élites, oligarchique, de l'autre. Celle-ci était très tournée vers l'étranger, vers le territoire même de l'aliénation. La couleur de la peau était un élément discriminant fort. Peu de temps après l'indépendance, en 1806, le pays fut même coupé en deux, avec un président noir au Nord et un président mulâtre au Sud. Les Mulâtres ont longtemps contrôlé l'armée, responsable d'une longue suite de coups d'État aux dix-neuvième et vingtième siècles. En 1950, elle a renversé le « noiriste » Dumarsais Estimé qui développa les droits des Noirs. Duvalier fut élu en 1957 grâce au soutien des Noirs qui virent en lui le moyen de mettre fin au règne des Mulâtres en application du principe du « pouvoir au plus grand nombre ». Haïti est, en effet, un pays de Noirs. Mais la bourgeoisie était surtout composée de Mulâtres. Ceux-ci ont donc longtemps été en position dominante. Selon les anthropologues, s'il n'y avait

Propos recueillis par
Louis Weber

pas endogamie chez les élites mulâtres, ils auraient dû se fondre dans la population au bout de deux cents ans.

D'où viennent ces Mulâtres ?

Ce sont d'abord des descendants de colons qui ont, par diverses stratégies, hérité des biens de leurs pères. Ceux-ci, au moment de la guerre d'indépendance, bénéficiaient de l'instruction, contrairement à la majorité des Noirs¹. C'est dans ce contexte que la question de la « couleur », qui a été à la base de la situation d'inégalité, a émergé. En haut de la pyramide sociale, on trouve depuis ce temps essentiellement les Mulâtres, même s'il y aussi des Noirs. À son arrivée au pouvoir, Duvalier va

1. La guerre d'indépendance a été initiée par Toussaint Louverture avec le mot d'ordre de liberté générale. Après la déportation et la mort de celui-ci, elle fut dirigée principalement par Jean-Jacques Dessalines, qui devint le premier chef d'État haïtien en 1804.

exploiter cette situation où la grande majorité des Noirs était dominée. En un sens, on peut dire que lui et plus tard Jean-Bertrand Aristide ont posé des questions très justes à la société haïtienne mais que les réponses qu'ils proposaient étaient erronées.

C'est dans ce contexte que je nais et que je grandis ! Dans une famille que je pourrais qualifier de classe moyenne riche. Mon père était enseignant mais aussi avocat, ma mère infirmière, tout cela constituant une famille très portée sur la « chose intellectuelle ». Il y avait chez beaucoup de membres de cette famille, chez mon grand-père, mon père, mes oncles, une tradition d'écriture et, on pourrait dire, d'excellence intellectuelle.

Comme pour d'autres familles de sa classe, la culture était pour la mienne un outil de reproduction sociale. C'est le capital culturel qui a assuré la reproduction de ce type de famille. Mon père m'a dit très tôt : « Tu as un nom, fais-toi un prénom ». Nous n'avions peut-être pas une grande richesse matérielle mais un statut social qui venait de notre présence dans la vie intellectuelle de la société. Dans ces familles, on était très tôt alphabétisé, on allait au lycée, etc. Personnellement, j'ai suivi ma scolarité primaire et secondaire dans des écoles privées religieuses avant de partir aux États-Unis.

C'étaient des écoles de la distinction ?

Totalement ! La plupart des enfants des classes plus modestes n'étaient pas du tout scolarisés, le taux d'analphabétisme étant voisin de 70 % à l'époque de ma naissance. Ce qui est énorme. Dans les villes, les enfants des classes moyennes défavorisées allaient au mieux dans les

lycées publics. Mais ceux-ci n'étaient pas très nombreux : plus de 80 % des établissements scolaires, tous niveaux confondus, étaient des structures privées. À l'époque, la plupart d'entre elles étaient de caractère religieux. Ce n'est plus le cas aujourd'hui : la majorité des établissements relèvent d'initiatives privées, plus ou moins désintéressées. Leurs responsables ont souvent mauvaise réputation. Mon expérience personnelle – j'ai enseigné pendant plus de trente ans dans de telles structures – montre que c'est généralement mal fondé. Ces responsables sont le plus souvent des personnes désireuses de servir mais qui ont le plus grand mal à le faire, faute d'aide et de soutien de la part de l'État.

Comment ces hiérarchies se traduisent-elles dans l'habitat ?

Il était totalement cloisonné. J'ai grandi dans le quartier de Saint-Antoine, qui est d'ailleurs l'objet de mon premier roman. C'est dans ce quartier que j'ai appris à regarder le monde. Mais ce que je ne savais pas lorsque je grandissais, c'est que derrière la grande façade, relativement belle à l'époque, que constituait Saint Antoine, il y avait des bidonvilles en construction. Il y avait tout une vie, une sale vie, une vie pauvre, faite de débrouillardise que, dans mon enfance, je connaissais très peu.

Ce sont donc les riches qui se sont ghettoïsés selon un phénomène bien décrit par les sociologues aujourd'hui ?

C'est exactement ce qu'il s'est passé à Port au Prince. On y trouve des quartiers riches, des sortes d'agglomérats, entourés de bidonvilles, qui se sont

construits dans les interstices, au fur et à mesure de l'arrivée de nouvelles populations ayant quitté la campagne. Les riches ont donc cherché à aller de plus en plus loin, vers les montagnes en se disant, phrase que je rappelle dans un de mes livres : « Ils ne vont tout de même pas nous suivre jusque là... »

Depuis 1956, les choses n'ont guère changé. Il y a eu un processus de massification de l'enseignement, sous l'impulsion de François Duvalier, Papa Doc. Il est considéré comme populiste en Haïti, mot que je n'aime pas beaucoup depuis le sens qu'il a pris dans le débat public en France. Mais, à l'origine tout au moins, c'était un peu différent pour Duvalier, un médecin très populaire. Avec lui, des enfants ont eu accès à l'école alors qu'elle leur était interdite jusque-là. Mais, comme le disait un homme politique, le populiste est expert en paroles, il ne comprend toutefois rien aux structures sociales. Rien n'a donc changé dans ce domaine. On se trouve donc dans une situation où les oligarchies et leurs vieux préjugés perdurent, mais entourées, presque noyées dans la masse. Prenons le cas de la ville de Port au Prince : elle est passée de 300 000 à 3 millions d'habitants. La ghettoïsation des riches est une réalité. C'est comme s'il y avait plusieurs pays dans un seul. Le drame haïtien est là : nous n'avons jamais réussi à établir une sphère commune de citoyenneté.

Il y a de moins en moins d'espaces de socialisation entre les différents groupes sociaux. C'est quelque chose d'assez terrifiant aujourd'hui. Un enfant de la bourgeoisie haïtienne ne connaît pas la ville de Port au Prince. Il connaît son quartier et traverse Port-au-Prince pour aller passer ses vacances

à l'étranger en direction de l'aéroport ou pour aller à la plage.

Comment faire un pays dans ces conditions ? Comment développer chez les Haïtiens le sentiment d'humanité ? Tous les signes de distinction des nantis haïtiens ont à voir avec l'éloignement par rapport à l'haïtienneté.

En quoi le régime de Duvalier était-il quelque chose de particulier ? Vous avez parlé de populisme. Est-ce que cela veut dire que ce régime est comparable par exemple à celui de Perón en Argentine ?

Pas du tout ! Il ne faut pas oublier que Haïti est le seul pays dont le régime est issu d'une révolution qui fut en son temps, en 1804, d'une grande modernité : anti-raciste, anti-colonialiste et anti-esclavagiste, la seule de ce type ayant réussi dans le monde. Elle a conduit à la création de l'État haïtien. Mais ce fut une révolution muette, portée par 500 000 esclaves. Je veux dire par là que ceux qui ont fait cette révolution, les acteurs de cette révolution, n'avaient pas de discours politique pour le jour d'après. Ils n'ont pas dit : « Voilà la société que nous voulons ». En fait, ils n'ont pas eu le temps de produire ce discours. Le premier chef de l'État, Jean-Jacques Dessalines, a par exemple été assassiné deux ans après sa prise de fonction. Par qui ? Les élites noires et mulâtres réunies !

Par ailleurs, qui tenait le discours politique à l'époque ? C'étaient les Mulâtres, qui avaient bénéficié d'une instruction à l'europpéenne. Pour mieux le comprendre, on peut se référer à deux ouvrages principalement. Celui du sociologue Jean Casimir, auteur de *Haïti et ses élites : l'interminable*

*dialogue de sourds*² et celui de l'anthropologue Michel-Rolph Trouillot, *Les racines historiques de l'État duvaliérien* (1986)³. Ils montrent tous deux comment l'État s'est constitué contre la nation. L'État haïtien est un État prédateur, qui n'a jamais servi à unifier la nation. Il a juste permis l'exploitation des masses par les élites économiques traditionnelles, élites elles-mêmes issues de la société coloniale. Lorsque le mouvement populaire de mécontentement était trop fort, il y a eu de manière presque cyclique dans l'histoire d'Haïti des gouvernements qui ont mis en œuvre ce que Alain Badiou appelle une « perversion de la sensibilité populaire ». Cela a été le cas au dix-neuvième siècle avec Sylvain Salnave. Puis avec François Duvalier, enfin avec Jean-Bernard Aristide. Ces hommes sont arrivés au pouvoir en disant : « Voyez ce qu'ils vous ont fait ». Le « Ils » était chaque fois facilement identifiable. « Mettez moi au pouvoir », au nom du principe de ressemblance. « Je suis de la même origine que vous, je vous ressemble, je vais vous représenter ». Il y a eu une sorte de discours et de pratique du ressentiment, voire de la haine, qui a favorisé systématiquement les personnes qui participaient au régime mais sans rien changer aux structures sociales. Duvalier a poussé cela très loin, il a lancé la nation contre l'État ! Quelques exemples sont révélateurs. On parle beaucoup des Tontons Macoute qui sont inscrits dans la légende négative d'Haïti. Quel est leur costume ? Il a été choisi par Duvalier et est celui de Zaka, qui dans la mythologie vaudou est le dieu de la ruse et

de l'abondance. Il y a aussi sa façon de dire : « Vous les enfants du peuple, vous n'avez rien. Je vous donne tout ! » Évidemment, cela n'a jamais été la réalité. Les seuls à qui il ait tout donné, ce sont les partisans de son régime ! Lui non plus n'a strictement rien changé aux structures sociales, même si il y a eu quelques réalisations positives. Mais un régime comme celui de Duvalier, par sa nature arbitraire, a fini par les détruire et à les faire oublier cela.

Quelle était la base sociale de François Duvalier ?

C'était en grand partie la paysannerie, qui s'est reconnue et a suivi son discours, mais aussi bon nombre d'intellectuels des classes moyennes, y compris des intellectuels communistes, au début tout au moins. Le phénomène s'est répété avec Aristide, qui a donné au départ l'impression d'être de gauche et de vouloir changer la situation héritée des Duvalier. On allait droit à la catastrophe, dans une folie aventuriste. On allait nulle part parce qu'il n'y avait aucune pensée, ni même aucune intention de changer en quoi que ce soit les rapports sociaux. Je comprends cependant celles et ceux qui se sont dit : « Enfin, quelqu'un qui parle du peuple ! » Il est vrai qu'il avait ce discours mais il n'était pas fondé sur une analyse et une conviction réelles.

Au plan international, Aristide avait l'image de quelqu'un de progressiste...

La gauche haïtienne a commis des erreurs tactiques pendant les années 1989-1990, les premières années de l'après-Duvalier, Jean-Claude Duvalier, Bébé Doc, le fils de François ayant été

2. Aux éditions de l'Université d'État d'Haïti.

3. Aux éditions Deschamps, Port-au-Prince, 1987.

chassé en 1986. Elle s'est dit : « Nous ne pouvons pas aller directement au pouvoir. Nous allons donc créer une structure large, avec Jean-Bertrand Aristide, un curé perçu par le peuple comme son représentant, toujours au nom du principe de ressemblance et du radicalisme de ses dénonciations. Mais nous allons le contrôler ». La gauche s'est massivement investie dans cette stratégie, qui a finalement mal tourné.

Qui constitue la gauche haïtienne aujourd'hui ?

Il y a eu longtemps une gauche marxiste-léniniste. Le parti communiste, qui incarnait cette gauche, a été transformé en Mouvement pour la reconstruction nationale (MRN) en 1991 par René Théodore, alors dirigeant du Parti unifié des communistes haïtiens (PUCH)⁴. Le MRN n'a cependant pas participé à la dérive autour d'Aristide. De ce fait, il s'est retrouvé dans une grande solitude, tous ses anciens partenaires de gauche ayant suivi Aristide.

Vous avez intitulé une récente publication collective à laquelle vous avez participé : Écrits pour conjurer la honte. Comme expliquez-vous la violence de ce titre ?

C'est moins violent que la réalité. Nous sommes vingt-deux écrivains haïtiens à avoir participé à ce livre. Ce qu'il

faut comprendre, c'est que nous vivons actuellement une situation d'occupation molle. Les forces militaires des États-Unis sont installées dans le pays depuis dix ans. Il est difficile d'établir des politiques publiques du fait de la forte présence des ONG qui substituent une logique de compassion à une logique structurante. Nous vivons cela au quotidien. Imaginez Paris avec en plein centre un soldat uruguayen d'un côté, un soldat népalais de l'autre ! On ouvre la radio pour entendre le représentant du secrétaire général des Nations-Unies dire : « Vous devez organiser des élections et nous souhaitons que ce soit à telle date. L'ambassadeur des États-Unis dit ceci, etc. »

Cela dure depuis 2004, bien avant le tremblement de terre de 2010, lorsque de forts mouvements populaires, très divers et ne défendant pas forcément les mêmes intérêts, ont forcé Aristide à s'enfuir. Ce départ a été suivi d'une intervention militaire des États-Unis, puis celle des Nations-Unies pour, soi-disant, rétablir la paix dans un pays qui n'était pas en guerre ! C'est devenu une sorte d'habitude et ces forces se sont installées. Elles proposent aujourd'hui un plan de départ mais les Haïtiens le trouvent trop long. Nous voudrions que tout ce beau monde parte très vite. Les Haïtiens ne s'y trompent pas en appelant la mission des Nations-Unies non pas Minustah (Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti) mais Tourista. C'est cette mission qui a apporté le choléra en Haïti, où ce fléau était inconnu jusqu'ici ! Cela a été établi par les experts des Nations-Unies eux-mêmes.

Ce sentiment de honte est actuel : nous avons l'impression qu'il y a une sorte de mollesse, d'affaissement des intel-

4. Le PUCH était issu de la fusion du Parti unité démocratique haïtien (PUDA), ancien Parti populaire de libération nationale (PPLN) avec le Parti d'entente populaire (PEH). Le PPLN était lui-même du Parti socialiste populaire et auparavant du Parti communiste haïtien (fondé en 1934).

lectuels. Comme le disait Aimé Césaire, on a l'impression qu'ils cherchent des raisons d'accepter l'inacceptable. Les étudiants, ceux des universités publiques en particulier, se laissent moins faire. Ils sont davantage enclins à la révolte devant une situation qui fait que les gens se lèvent le matin en se disant : « Ce pays n'est plus à moi. Je ne peux agir ni individuellement, ni collectivement. Son avenir est aux mains de puissances de substitution à l'État ». Cette situation est-elle imposée par la pauvreté du pays ? Je ne crois pas que le problème soit là. Il n'y a pas de pauvreté globale en Haïti. Ce qui est en cause, c'est la capacité de la société haïtienne de reproduire les structures d'inégalités, avec la complicité active de l'État. Le problème majeur, c'est l'absence de sphère commune d'égalité. Certes, le pays n'est pas riche, ses habitants non plus. Mais le mal-être de la majorité de la population est dû davantage au fait que l'on n'ose plus parler de la répartition des richesses. Or, ces richesses sont très mal réparties. C'est une chose que ne soulignent pas assez ceux qui parlent d'Haïti. Souvent, les étrangers que je rencontre à Haïti reconnaissent qu'ils s'attendaient à trouver un pays totalement délabré. Or, ce n'est pas le cas !

N'est-ce pas l'effet des déformations véhiculées par les médias dominants, qui présentent toujours Haïti comme un pays dévasté ?

Beaucoup d'Haïtiens vivent pourtant dans des conditions de confort dignes des riches Parisiens. Je me rappelle avoir organisé un colloque de littérature en 1994. Deux étudiants américains sont venus et m'ont demandé de leur faire voir le pays. Ils voulaient en effet comprendre les raisons de la violence

de notre discours. Je les ai conduits à la cité Soleil et ils ont vu ce qu'était un bidonville haïtien. Nous sommes allés ensuite dans un quartier riche. Je n'oublierai jamais que c'est là qu'ils ont pleuré ! Ce n'est pas la vue de la pauvreté qui a provoqué cette réaction mais celle de cette richesse insolente. Il suffit de venir en Haïti pour voir qu'il y a quelque chose de pas normal de ce point de vue, quelque chose qui n'est même pas de l'ordre de la république bourgeoise.

Parlons un peu de l'activité culturelle et plus particulièrement de la poésie, domaine dans lequel la société haïtienne semble extrêmement féconde. Comment expliquer cette abondance et cette permanence quand on connaît les malheurs du pays ?

C'est une abondance qui cache mal un déficit. J'ai déjà dit que la révolution haïtienne avait été une révolution silencieuse. Elle n'a pas été accompagnée de textes théoriques comme on a pu les voir fleurir au moment de la révolution française. Ce n'était pas une révolution d'avocats mais une révolution d'esclaves ! En Haïti, ceux qui étaient capables de travailler la question : « Qu'allons-nous faire de nous-mêmes », c'est-à-dire les dirigeants politiques, ne l'ont pas fait. Ce questionnement est devenu la lourde charge de la littérature. En somme, dans l'histoire d'Haïti, on ne trouve pas de texte qui serait l'équivalent de la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen. À la place, on trouve des poèmes disant aux Haïtiens : « Voilà ce qu'il nous faut faire de nous-mêmes ». La littérature a assumé cette fonction dès le dix-neuvième siècle. Mais c'est

surtout au vingtième siècle que ce rôle s'est élargi avec René Philoctète ou Félix Morrisseau-Leroy⁵. Ce sont eux qui s'efforceront de répondre à la question : « Qu'est-ce que cela peut vouloir dire, être Haïtien ? ». Cela reste vrai avec la situation d'occupation que nous vivons actuellement : elle suscite peu de textes proprement politiques, ce sont encore les poètes qui expriment la révolte. Ce qui est paradoxal, c'est que dans un pays où beaucoup ne savent pas lire, dans la vie haïtienne, on ne prend pas la poésie à la légère, ni la littérature plus généralement. Ce sont elles qui donnent des clés pour comprendre la société et la transformer. C'est peut-être trop demander aux écrivains, trop demander à la littérature, mais cela oblige les écrivains haïtiens, qui ne sont ni sourds ni aveugles, à penser le réel et à le dire. Je raconte souvent l'anecdote du policier qui, au moment de tamponner mon passeport à l'aéroport de Port au Prince, me dit « Je compte sur vous pour ne pas nous trahir ». C'est quelque chose qui m'a marqué. Qui dirait aujourd'hui à un écrivain français de ne pas le trahir ? En Haïti, en revanche, la voix des poètes compte beaucoup.

Comment voyez-vous le rôle du créole dans cette relation des poètes avec la population ? Vous écrivez vous-même en français et en créole ?

Oui, c'est le cas de la plupart des écrivains haïtiens. On peut noter deux conquêtes depuis la chute de Duvalier. L'une, d'ailleurs quelque peu mena-

cée par le gouvernement actuel, est la liberté d'expression. La deuxième, c'est le changement du rapport de la société avec la langue créole.

Elle a été pendant longtemps minorée, considérée comme une sous-langue. Aujourd'hui, elle est devenue une langue reconnue, une grande partie de la littérature est publiée en créole, c'est la langue des médias, etc. Le français est toujours là, bien sûr, mais l'espace politique est envahi par le créole. On ne peut pas imaginer un homme politique haïtien s'adressant à la population autrement qu'en créole. La réappropriation est totale. La circulation des textes en créole est devenue plus importante que celle des textes en français. Moi-même, j'écris des poèmes ou des chansons qui ne seraient pas connus par une population, qui ne lit pas forcément, s'ils n'étaient pas écrits en créole.

Y a-t-il de ce point de vue ou plus généralement une solidarité avec les autres pays francophones des Antilles ?

Nous nous sentons Antillais, bien sûr, même si les histoires sont spécifiques. Il y a cet éternel malaise avec les Antilles françaises parce qu'elle ont du mal à comprendre notre indépendance alors que, de notre côté, nous avons du mal à comprendre leur statut de départements français, même s'il y a des revendications d'indépendance en Guadeloupe. Ceci dit, il y a des formes de solidarité, notamment en rapport avec le mouvement de créolisation.

Seulement, Haïti s'est fondée sur un principe de victoire, d'une révolution qui a réussi. Nous avons évidemment nos traumatismes mais ce principe de victoire nous protège d'une certaine façon. La mémoire douloureuse de

5. René Philoctète (1932-1995), poète et journaliste haïtien ; Félix Morrisseau-Leroy (1912-1998).

l'esclavage par exemple est certainement moins forte en Haïti que dans les Antilles françaises. Même si cela fait plus de deux siècles, le sentiment de victoire demeure.

Dans les faits, les relations entre écrivains et intellectuels se sont beaucoup développées ces vingt dernières années. Moi-même je cite souvent Aimé Césaire, Edouard Glissant ou Patrick Chamoiseau. C'est le même patrimoine.

La poésie et la littérature ont donc joué un rôle direct dans le champ politique en faveur de la prise de conscience et même de la mobilisation ?

Tout à fait. Quand on prend les grands axes de l'évolution de la pensée haïtienne, on constate qu'ils ont toujours à voir avec des mouvements littéraires. Un exemple : l'indigénisme du début du vingtième siècle a émergé pendant la période d'occupation américaine. Des intellectuels du pays se sont penchés sur la question du sens de l'haïtienneté, notamment pour déceler la part d'africanité dans l'haïtienneté. Le dix-neuvième siècle avait été profondément raciste vis-à-vis de l'Afrique. Ce pays, Haïti, qui avait pris son indépendance au dix-neuvième siècle disait : « Nous avons un devoir d'exemplarité vis-à-vis des Africains. Nous voulons leur apprendre que nous pouvons faire comme les Blancs⁶ ». C'est seulement au

vingtième siècle que ce paradigme, profondément raciste au fond, a été remplacé par le suivant, sous l'influence de Jean Price-Mars : « Non, nous n'avons aucune exemplarité à faire valoir. Nous avons au contraire à reconnaître en nous cet élément africain, que nous avons nié trop longtemps ». Tout cela a été lié à un très grand mouvement littéraire, l'indigénisme, avec de grands poètes. Cela a donné l'introduction du créole dans la littérature, celle de l'univers paysan aussi. Beaucoup de choses ont changé alors.

D'autres arts, la peinture, la musique, accompagnent aussi les révolutions. Quelle est leur place à Haïti ?

Elles interviennent de manière moins directe. Je ne sais pas si c'est un effet d'une sorte de fétichisme de l'écrit. Le mouvement de 1946, qui a amené la chute du président Lescot, qui était un président très mulâtriste, très borné dans sa vision des choses, a mis au pouvoir Dumarsais Estimé, qui était un des porte-parole de cette mouvance indigéniste, est lié aussi à des événements littéraires. Ceux-ci ont été marqués par le passage d'André Breton en Haïti en 1946, en mission officielle pour établir des contacts avec les écrivains haïtiens. Au plan interne, Roger D'Orsonville, dans *Barrières*, évoquait lui aussi cette question de couleur dont Duvalier allait se servir pour accéder au pouvoir

6. L'occupation américaine, à partir de 1915, est un électrochoc. La « génération de la gifle » crée successivement des revues littéraires militantes : *La Revue de la ligue de la jeunesse haïtienne* (1916), *La Nouvelle Ronde* (1925), et surtout *La Revue indigène* (1927). L'inspiration est combattante dans un pays en proie à une instabilité politique chronique et exprime le mal de vivre d'une génération aspirant à une

vie meilleure. Le mouvement indigéniste, par la voix de son initiateur Jean Price-Mars invite les écrivains « à cesser d'être pasticheurs pour devenir des créateurs » (*Ainsi parla l'Oncle*, 1928), en clair à puiser aux racines africaines de l'homme d'Haïti. La résistance trouve alors son expression dans la culture orale issue de l'esclavage, les contes, traditions et légendes. (Source : Wikipedia)

quelques années plus tard. Les étapes de l'histoire d'Haïti sont donc souvent marquées par des propositions littéraires⁷.

Au cours de ce voyage, André Breton est passé par la Martinique et a rencontré Frantz Fanon. Celui-ci, révolutionnaire s'il en était, n'était pourtant pas très favorable au créole...

C'était une autre époque et l'histoire de la Martinique est différente. Il est difficile de demander aux gens de penser du point de vue de notre actualité. Pour reprendre l'expression du philosophe Valentin Mudimbé⁸ : « Nous sommes nés dans la bibliothèque coloniale ». En sortir peut ne pas être évident. Même à Haïti, qui a pourtant conquis son indépendance politique, on a longtemps dévalorisé ce qui venait de l'intérieur du pays au profit de modèles étrangers, ceux des colonisateurs. Nous avons mis du temps à nous débarrasser de ce travers. Quand, très jeune, j'ai commencé à écrire en créole, on m'a fait beaucoup de réflexions du genre : « Ce n'est pas une langue ».

Ceux qui disent cela oublient qu'en Haïti, tout le monde parle créole, c'est la langue qu'on parle en famille. Même entre nous, quand nous parlons littérature ou politique, c'est en créole. Même si cela se dégrade un peu aujourd'hui, les élites haïtiennes ont été éduquées dans un français qu'on pourrait qua-

lifier de littéraire, voire d'académique. Ce n'est donc pas la langue du quotidien. La grande majorité des Haïtiens n'a que le créole à sa disposition. Les grands médias et notamment la télévision et la radio sont créoles aujourd'hui. Le créole est devenu la première langue de la vie publique.

Revenons pour finir sur votre parcours d'écrivain et d'artiste

En fait, j'ai toujours écrit. Je n'ai aucun souvenir de moi n'écrivant pas. Ma mère, qui écrivait elle-même tout en disant que la littérature est l'art du mensonge, disait couramment en parlant de moi : « Il a commencé à mentir à l'âge de six ans ». Pourtant, mon objectif n'a jamais été de devenir un écrivain professionnel.

J'ai commencé à être publié par Actes Sud en France et en Suisse dans les années 1990. Avant cela, il faut dire que j'avais fait une longue carrière dans l'enseignement, où j'ai fait successivement toutes les étapes, du primaire au supérieur, plus précisément à l'École normale supérieure. Comme tous les écrivains de ma génération, nous écrivons et faisons autre chose en même temps. C'est seulement aujourd'hui qu'on entend des jeunes dire : « Je veux être écrivain et je ne veux faire que cela ». Il y a évidemment du prestige à se dire écrivain, mais la réalité est que la plupart passent plus de temps à faire autre chose qu'à écrire.

Personnellement, j'ai aussi fait beaucoup de syndicalisme. J'ai participé avec d'autres, encore sous la dictature de Duvalier, à la relance de la Confédération nationale des enseignants haïtiens, la CNEH, ainsi qu'à la création de l'Association des écrivains haïtiens.

7. René Depestre, un autre grand écrivain haïtien, traduira cette forte imbrication de la vie politique et de la création littéraire, à tous les stades de l'histoire d'Haïti, par la formule « La littérature haïtienne est au bouche à bouche avec l'histoire ».

8. Valentin-Yves Mudimbe est un philosophe, écrivain, poète et critique littéraire congolais. Il enseigne aujourd'hui aux États-Unis.

Ces initiatives étaient évidemment très mal vues par le régime. En revanche, j'ai fait très peu de politique, ne trouvant pas là le terrain de mon efficacité. Je ne vois évidemment aucune objection au fait de combiner activité littéraire et activité politique, et même de diriger une politique. D'ailleurs le fondateur du Parti communiste haïtien était écrivain. Si on veut participer même modestement au progrès humain, il faut le faire partout où c'est possible.

Et la situation actuelle en Haïti ?

C'est, comme je l'ai dit plus haut, une situation d'occupation. L'actuel président, Michel Martelly, est chanteur, il dit qu'il aimerait très vite retourner à ses occupations artistiques. Ce qui serait d'ailleurs peut-être un bien pour le pays. Mais nous avons aussi un gouvernement qui, hélas, a renoué avec de très vilaines traditions. L'expression utilisée pour le caractériser est parlante : néodualisme ou néo-jeanclaudisme. On revoit le spectacle de l'opulence, la volonté de contrôler la parole publique, au détriment de la liberté d'expression. Le gouvernement se droitise avec la complicité de cette nébuleuse que l'on appelle la communauté internationale. Tout est devenu parodie. Jean-Claude Duvalier et Jean-Bertrand Aristide sont revenus à Haïti. Et le fils du premier joue à nouveau un rôle dans les cabinets ministériels.

Livres publiés par Lyonel Trouillot

Les romans en français sont publiés par Actes Sud en France. Parmi eux : *Rue des pas perdus* (1998), *Thérèse en mille morceaux* (2000), *Les Enfants des héros* (2002), *Bicentenaire* (2004), *L'Amour avant que j'oublie* (2007), *Yanvalou pour Charlie* (2009), *La Belle Amour humaine* (2011), *Le Doux Parfum des temps à venir* (2013), *Parabole du failli* (2013).

Un recueil de poésie, *Éloge de la contemplation* (2009) a été publié par Riveneuve, Paris. ■